



L'OBV a pour mission l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des lacs, ainsi que la protection, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains de son territoire, composé de nombreux [bassins versants](#). Ce sont la concertation et l'implication des acteurs du milieu qui forment le cœur de la mission.

## A la recherche des plantes aquatiques de nos lacs.

**Montmagny, 12 septembre 2012** – L'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud a caractérisé, durant l'été 2012, les plantes aquatiques de neuf lacs de son territoire afin qu'acquérir de l'information. Ce projet est une continuité du programme « Santé des lacs » mis en place en 2010, qui visait la caractérisation des berges et l'échantillonnage de l'eau de douze lacs, dont trois sont maintenant pris en charge par l'OBV du fleuve Saint-Jean. Les résultats issus de cette caractérisation permettront d'obtenir une base de données sur les communautés de plantes aquatiques des lacs.

Les plantes aquatiques sont présentes de manière naturelle dans les lacs et il est normal que leur taux de croissance fluctue au fil des saisons et des années. Bien entendu, lorsque celles-ci sont présentes en trop grand nombre, elles peuvent nuire aux activités récréatives du lac. Une croissance excessive de plantes aquatiques ou une diminution de la diversité des espèces peut être symptomatique de la détérioration de l'écosystème. Il est donc souhaitable de limiter les apports en nutriments pour limiter une prolifération de celles-ci. Il est important d'effectuer régulièrement le suivi des communautés de plantes aquatiques afin de détecter des tendances et des variations interannuelles, ce qui permettra de bien documenter leur évolution.

Cette campagne de caractérisation, a été réalisée par Mélissa Dupont-Lévesque, étudiante à l'ITA de La Pocatière, dans le cadre de son stage grâce à la collaboration des associations de lacs. Celles-ci ont activement participé au projet en mettant à la disposition de l'OBV de la Côte-du-Sud des embarcations pour faire le tour des lacs. C'est grâce au financement de l'Opération Bleu-Vert, qui vise à protéger les plans d'eau et prévenir l'apparition de cyanobactéries, que cette caractérisation a été rendue possible. Ce programme est financé par le gouvernement du Québec et est coordonné par le regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ).

Les 9 lacs concernés sont le lac Beaumont, le lac St-Charles, le lac Vert, le lac-aux-Canards et le lac Crève-Faim (dans la MRC de Bellechasse), le lac des Plaines, le lac Briné, le lac Isidore et le lac d'Apic (dans la MRC de L'Islet).

Le territoire de l'OBV s'étend sur plus de 2 800 km<sup>2</sup> (de Lévis à Saint-Roch-des-Aulnaies), regroupant les bassins versants des rivières du Sud, Boyer et aussi des rivières Ferrée, Trois-Saumons, Tortue, des Mères et plusieurs cours d'eau se déversant directement dans le fleuve St Laurent.